

Délibération n° 2023-09

63, rue Jean Jaurès
42300 ROANNE

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-deux mars à dix-huit heures, les membres du comité syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Roannais se sont réunis au siège du syndicat, à l'immeuble Helvétique, 63 rue Jean Jaurès à Roanne.

La convocation de tous les membres du comité syndical a été faite le 16 mars 2023, dans les formes et délais prescrits par la loi, par Hervé DAVAL, Président.

DCS N° 2023-09

Finances

Budget primitif 2023

Étaient présents : Jean-Yves BOIRE, Laurence BOYER, Jean-Luc CHERVIN, Yves CROZET, Jean-François DAUVERGNE, Hervé DAVAL, Pierre DEVEDEUX, Patrice ESPINASSE, Dominique GEAY, Charles LABOURÉ, Jérémie LACROIX, Marc LAPALLUS, Muriel MARCELLIN, Jean-Luc MARDEUIL, Jean-Luc MATRAY, Lucien MURZI, Philippe PERRON, Eric PEYRON, Jean-Claude RAYMOND, Sophie ROTKOPF.

Étaient absents :

Nombre de conseillers	
En exercice	23
Présents	20
Pouvoirs	1
Pour	21
Contre	0
Abstention	0

Absents	Représenté par	Pouvoir donné à
Georges BERNAT		
Romain COQUARD		Jean-François DAUVERGNE
Jacques TRONCY		

Secrétaire désigné avec l'approbation de l'assemblée pour la durée de la séance : Patrice ESPINASSE.

Certifié exécutoire le	
Reçu en Préfecture le	
Affiché le	

Le Budget Primitif 2023 est établi en tenant compte du débat sur le Rapport d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu lors du Comité Syndical du 1^{er} février 2023.

Le budget est géré TTC. Il est voté par chapitre au niveau des sections de fonctionnement et d'investissement.

Les propositions qui sont faites tiennent compte du résultat 2022. Il n'y a pas de restes à réaliser 2022 à inscrire en 2023.

Le budget est équilibré à 292 800 € pour la section de fonctionnement et à 284 900 € pour la section d'investissement.

1. Section de fonctionnement

1.1 Les dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	BP 2022 + DM	BP 2023
011 - Charges à caractère général	151 672,29	240 388,95
65 - Autres charges de gestion courantes	52 126,00	30 100,00
Total opérations réelles	203 798,29	270 488,95
042 - Opérations d'ordre (amortissements)	49 500,00	22 311,05
TOTAL	253 298,29	292 800,00

Les charges à caractère général s'élèvent à 240 388,95 €. Elles se décomposent de la manière suivante :

- des remboursements de frais de personnel et annexes à Roannais Agglomération dans le cadre de la convention de mise à disposition de services (132 500 €) ;
- des cotisations à Epures et à la Fédération nationale des SCoT (10 000 €) ;
- des crédits pour les frais et prestations juridiques (10 000 €) pour sécuriser la procédure d'élaboration du SCoT ;
- des crédits pour les annonces et insertions réglementaires (2 000 €) ;
- des frais divers (assurances, frais de maintenance du site Internet, fournitures administratives, voyages et déplacements) pour 3 900 € ;
- des dépenses non affectées (provision) sur les comptes études et recherches et rémunérations d'intermédiaires et honoraires pour un total de 81 988,95 €.

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 30 100 €. Il s'agit :

- de frais de déplacement des élus (4 000 €),
- de la subvention à Epures pour le programme partenarial (montant prévisionnel de 26 100 €).

Les autres montants concernent les amortissements (22 311,05 €).

1.2 Les recettes de fonctionnement

CHAPITRE	BP 2022 + DM	BP 2023
002 - Reprise du résultat de l'année antérieure	36 298,29	97 846,02
74 - Dotations, subventions et participations	191 000,00	191 953,98
Total opérations réelles	136 498,64	289 800,00
042 - Opérations d'ordre (amort. des subventions)	13 000,00	3 000,00
TOTAL	149 498,64	292 800,00

Les recettes sont constituées :

- par la reprise du résultat excédentaire de fonctionnement 2022 pour 97 846,02 € ;
- de la participation des EPCI membres de l'ordre de 192 K€. La contribution s'élève à 0,95 € par habitant. Elle est majorée de 1,16 € par habitant pour les membres ayant intégrés le syndicat en 2022 et ce jusqu'en 2023 ;
- des amortissements de subventions (3 000 €).

2 Section d'investissement

2.1 Les dépenses d'investissement

CHAPITRE	BP 2022 + DM	BP 2023
20 - Immobilisations incorporelles	0,00	281 900,00
Total opérations réelles	0	281 900,00
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	13 000,00	0,00
040 - Opérations d'ordre (amort. des subventions)	13 000,00	3 000,00
TOTAL	13 000,00	284 900,00

Les dépenses d'investissement sont composées :

- Des crédits pour l'engagement des études liées à l'élaboration du SCoT du Roannais pour un montant pour 274 900 € ; dont 126 200 € pour le programme partenarial 2023 avec l'agence d'urbanisme de Saint-Etienne Epures, 80 000 € pour la réalisation d'un Diagnostic commerce et Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL), 62 000 € environ pour la réalisation d'une évaluation environnementale et 7 000 € environ de dépenses non affectées ;
- Des crédits de frais d'insertion dans le cadre la passation des marchés pour 2 000 € ;
- Des crédits pour la refonte du site internet pour 5 000 € ;
- Des amortissements de subventions pour 3 000 €.

2.2 Les recettes d'investissement

CHAPITRE	BP 2022 + DM	BP 2023
001 - Excédent d'investissement reporté	231 986,07	255 588,95
10 - FCTVA	0,00	7 000,00
Total opérations réelles	231 986,07	262 588,95
040 - Opérations d'ordre (amortissements)	49 500,00	22 311,05
TOTAL	281 486,07	284 900,00

Les recettes d'investissement sont composées :

- de la reprise de l'excédent d'investissement 2022 (255 588,95 €) ;
- du FCTVA (7 000,00 €) ;
- des amortissements (22 311,05 €).

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le rapport d'orientations budgétaires du 1^{er} février 2023,

Vu la délibération d'affectation des résultats 2022 au budget 2023,

Vu le rapport présenté ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- ADOPTE le budget primitif pour l'exercice 2023 par chapitre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	BP 2023	RECETTES	BP 2023
011 - Charges à caractère général	240 388,95	002 - Reprise du résultat de l'année antérieure	97 846,02
65 - Autres charges de gestion courantes	30 100,00	74 - Dotations, subventions et participations	191 953,98
Total opérations réelles	270 488,95	Total opérations réelles	289 800,00
042 - Opérations d'ordre	22 311,05	042 - Opérations d'ordre	3 000,00
TOTAL	292 800,00	TOTAL	292 800,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	BP 2023	RECETTES	BP 2023
20- Immobilisations incorporelles	281 900,00	001 - Excédent d'investissement reporté	255 588,95
		10 - FCTVA	7 000,00
Total opérations réelles	281 900,00	Total opérations réelles	262 588,95
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	040 - Opérations d'ordre	22 311,05
040 - Opérations d'ordre	3 000,00		
TOTAL	284 900,00	TOTAL	284 900,00

Fait et délibéré en séance le 22 mars 2023,

Le Président,
Hervé DAVAL

Le secrétaire de séance,
Patrice ESPINASSE